

Rapport de présentation - Marché mobilier urbain

Le marché du mobilier urbain est pour une municipalité, l'opportunité de bénéficier d'une prestation de service gratuite en échange d'une mise à disposition de l'espace public pour la diffusion de publicités marchandes. Il comporte les abris bus indispensables au confort des administrés, des panneaux d'affichages, ainsi que des panneaux lumineux.

La mise en place d'une communication sur l'espace urbain permet d'informer au plus près la population sur les événements majeurs se déroulant dans la commune. Il ne s'agit pas de publicité au sens commercial, mais bien d'une démarche d'information afin de toucher le plus efficacement possible les citoyens.

Objectifs

- Confirmer l'identité politique municipale
 - Informer les publics
 - Assurer la promotion des événements
 - Bénéficier d'une prestation gratuite
- Mise à disposition des équipements
 - Aucun coût pour la commune
 - entretien des équipements réalisé par le prestataire

MARCHE 2018-2023

Nous bénéficions à ce jour d'un marché comprenant :

- 8 abris bus
- 17 panneaux d'affichage
- 1 vitrine d'affichage administratif
- 4 panneaux d'affichage libre
- 2 panneaux lumineux d'informations

Dans le marché actuel nous pouvons réaliser **12 campagnes d'affichages** sur l'année, donc une par mois, avec la possibilité de diviser les supports pour deux campagnes en simultanées.

Nous pouvons faire imprimer **5 bâches sur l'année**.

Les abris bus ne sont pas identiques, certains sont ouverts d'autres fermés.

De quoi peut se composer le marché de mobilier urbain et quel en est l'usage ?

Panneaux sucette : panneaux installés sur la voie publique, une face est réservée à la municipalité, l'autre à la publicité dont la prospection dépend du titulaire du marché.

Avantage :

Pris en charge par le prestataire

- Aucun coût d'impression
- Aucune intervention du service technique.
- Aucun entretien

Inconvénient : Un calendrier de pose rigoureux est transmis au prestataire pour que les campagnes se suivent. Pour 2022 et 2023 le calendrier n'a pas été respecté par le prestataire. Le changement de responsable de secteur a permis de travailler dans de meilleures conditions avec un réel suivi de la programmation. Une veille systématique du bon suivi des commandes reste quand même nécessaire.



Bâches : les bâches disposées sur les espaces prévus à cet effet aux entrées de ville permettent de mettre en avant un événement majeur.

Avantages : Visuel en grand format visible de loin, dans les axes les plus passants entrées de ville et mairie. L'impression est gérée par les titulaires du marché donc cela n'engage aucun coût pour la municipalité.

Inconvénients : Recevoir le visuel dans les temps pour annoncer l'événement et faire appel au service technique pour la mise en place sur site.



Panneaux affichage LED : ce support dynamique permet de présenter différentes actualités sur un seul et même support.

Avantages : c'est un support de diffusion multiple qui permet de mettre en avant plusieurs événements. La programmation se faisant en interne nous aurons une maîtrise du calendrier de diffusion de nos campagnes d'affichage. Le visuel est plus accrocheur pour les usagers de la voie publique. De plus on peut choisir une image statique ou en mouvement type vidéo.

Inconvénients : Cela nécessite au service communication de mettre à jour un nouveau support numérique.



Mât sur les éclairages publics : les mâts sont utilisés pour l'annonce d'un événement, ils peuvent également présenter le logo de la ville, ou un message sur des fanions, ou des bâches verticales.

Avantages : habiller les entrées de villes aux couleurs de la commune et mettre l'accent sur les gros événements culturels.

Inconvénients : Avoir des techniciens qui peuvent gérer l'accrochage des bâches sur les mâts.



Abris bus : espace de repos ou d'attente pour les usagers qui prennent les transports en commun. Ils permettent aussi aux administrés de se mettre à l'abri des conditions climatiques et dispose également, suivant son design, d'un espace d'affichage.

Avantages : offre un confort aux illibériens qui attendent leur transport et permettent d'avoir un espace d'affichage supplémentaire.

Inconvénients : réduit l'espace sur le trottoir. Les abris ouverts n'offrent pas les conditions idéales pour le confort des usagers.

Le renouvellement de ce marché est l'occasion de faire un bilan sur la stratégie de communication et d'implantation du mobilier urbain sur la commune. Certains panneaux d'affichage sont mal situés en ville ou sont parfois trop proches les uns des autres, ce qui engendre une perte de visibilité.

A ce jour, nous avons une communication urbaine statique qui repose sur deux ou trois supports : panneaux sucette (planimètres-abris bus) et bâche.

Les deux panneaux lumineux situés, l'un place de la République, l'autre au carrefour rue du Marché, n'ont pas été utilisés ou très peu, car le procédé de mise à jour n'est pas fonctionnel (non mis à jour car trop daté). Nous avons abandonné ce support faisant pourtant partie du marché, car il engendrait une perte de temps.

Les panneaux sucettes, les abris-bus et les bâches permettent de faire des focus sur un ou deux événements. Or, sur l'année écoulée on s'aperçoit, dans le calendrier de nos événements, que nous avons parfois trois événements la même journée ou des dates similaires lorsque des manifestations sont programmées sur plusieurs jours.

Qui est prioritaire ? Cette question se pose et certains services peuvent se sentir lésés.

De plus, le calendrier envoyé au prestataire, programmant la mise en place des visuels a été rarement tenu par le titulaire du marché (VEDIAUD) en 2021-2022. Une amélioration est survenue dans le courant d'année 2023 lors du changement du responsable de secteur et du renforcement des équipes gérant la mise en place de l'affichage. Ces désagréments ont entraîné de multiples échanges de mails et d'appels téléphoniques pour dénoncer le non-respect des termes du marché. Le patron de Védiaud est venu de Paris pour échanger directement avec le service communication de la commune afin de redéfinir les besoins et les évoluer vers des échanges plus apaisés.

Urgence du renouvellement du marché

Ce marché a pris fin au mois de JUIN 2023, pour tenir les délais et éviter un remplacement éventuel en période estival, nous avons demandé un avenant au contrat de 6 mois.

Renouvellement amélioré 2024

- **Nous avons opté pour un renouvellement quasiment à l'identique, incluant une modification de l'implantation de certains panneaux sucettes, la mise en place d'affichages libre supplémentaires, l'ajout de mât sur les luminaires, et le remplacement des panneau lumineux par du panneau Led.**

Obligation de démarche eco responsable dans les marchés publics depuis janvier 2022.

Confère loi [AGEC Article 58](#)

Référence <https://www.ecologie.gouv.fr/achats-publics-durables>

A ce jour, la commune dispose via le marché du mobilier urbain de structures et espaces d'affichage : abris bus, panneaux sucette (planimètres), espace d'affichages et bâches. Un marché à l'identique consisterait à renouveler le mobilier urbain pour du neuf sur les mêmes conditions que le marché initial en modifiant les zones d'implantations de certains panneaux sucette (planimètres) et un choix plus judicieux des panneaux lumineux actuellement (place de la république et rue du marché).

Soit :

- **8 abris bus**
- **17 panneaux d'affichage**
- **1 vitrine d'affichage administratif**
- **4 panneaux d'affichage libre**
- **2 panneaux lumineux d'informations**

Nous amplifions ce dispositif

- **10 abris voyageurs, destinés aux usagers des transports publics**
- **17 panneaux d'affichage et d'information "planimètres", destinés aux administrés et visiteurs sur le territoire,**
- **1 panneau d'affichage vitrine exclusivement administratif implanté devant la mairie**
- **5 panneaux d'affichage libre implantés par quartier/zone (~2m²/panneau)**
- **2 panneaux Led**
- **Dispositifs de mâts sur la route de Perpignan et boulevard Voltaire**
- **Impressions de bâches**

ABRIS-BUS

Nous ne pouvons pas faire d'économies sur le nombre d'abris-bus implantés et devons évaluer le parcours des transports en commun, les sites où il est nécessaire de les mettre en place. Nous veillerons à l'harmonisation de ce mobilier sur la ville avec possibilité de poubelles.

- L'ouvrage comprendra une toiture soit en matériaux qui permettra de protéger des intempéries ou de la chaleur
- L'abri sera constitué de glaces « securit » ou équivalent en 10 mm d'épaisseur minimum
- Les abris seront équipés de dispositifs d'éclairage (solaires si possible) ou dispositif avec extinction nocturne.
- Banc 3 ou 4 places conçu pour s'asseoir, résistant et conçu pour éviter toute stagnation d'eau.

PANNEAUX DOUBLE FACE COMMUNE / PUBLICITÉ

Ce mobilier conçu pour allier esthétique, praticité et sécurité, devra répondre aux normes environnementale.

Le prestataire précisera le pourcentage de matériaux issus du développement durable.

La hauteur des panneaux est établie à 2,80 m maximum et la largeur de 1,60 m maximum. La structure devra être en acier traité et son caisson d'affichage au format de 2 m², constitué de deux ouvrants équipés de glaces sécurit.

L'affiche sera pris en charge par le prestataire, tout comme l'impression des visuels de la commune.

La mise en place du mobilier installé devra être réalisé en accord avec le service technique de la ville pour la sécurité et la faisabilité de tous les éléments métalliques scellés au sol.

Le choix de la face dédiée à l'information de la commune d'Elne se fera d'un commun accord entre la ville et le titulaire.

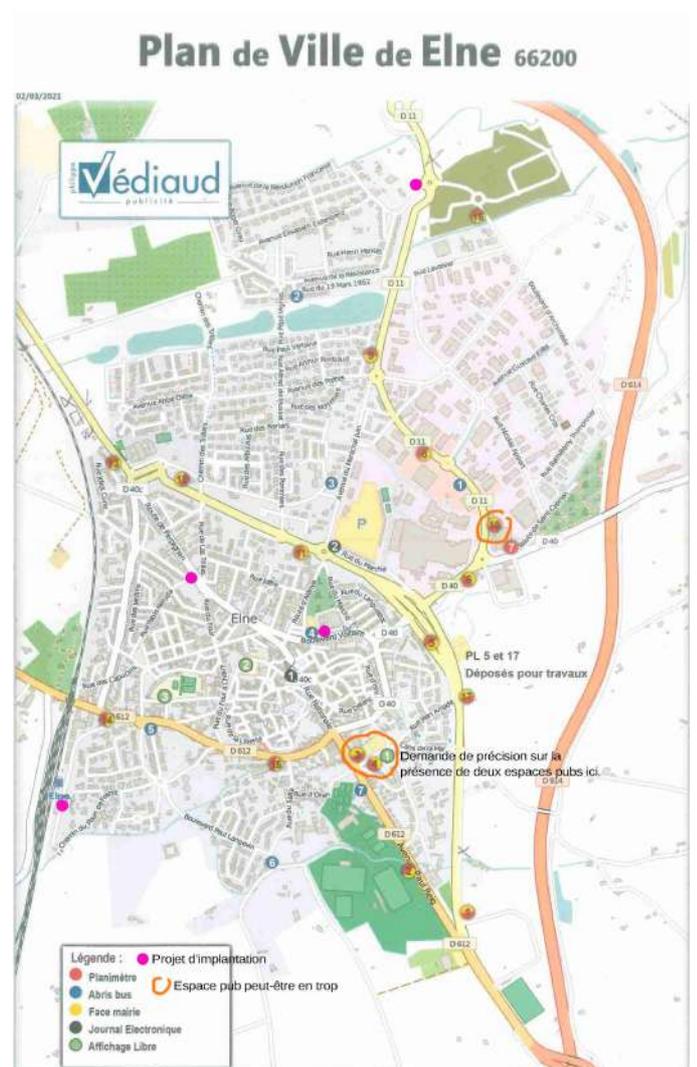
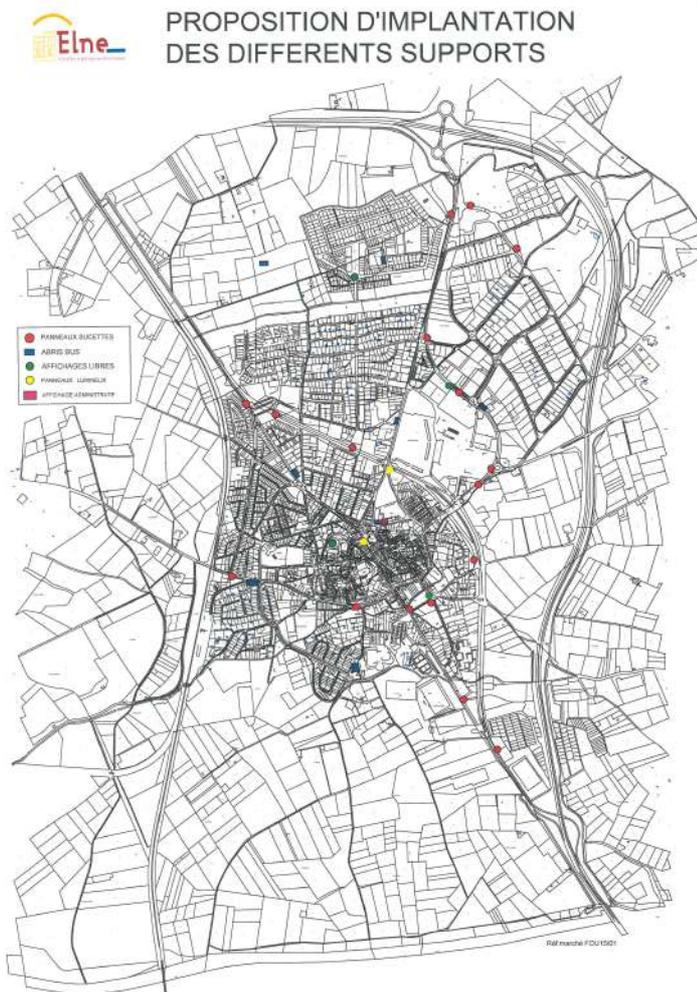
MAT SUR LES ECLAIRAGES PUBLICS

La présence de mâts est fréquente dans de nombreuses villes, à l'exemple de la communication urbaine en catalogne sud. C'est un support très attractif, qui permet de créer également une identité visuelle dans la ville.

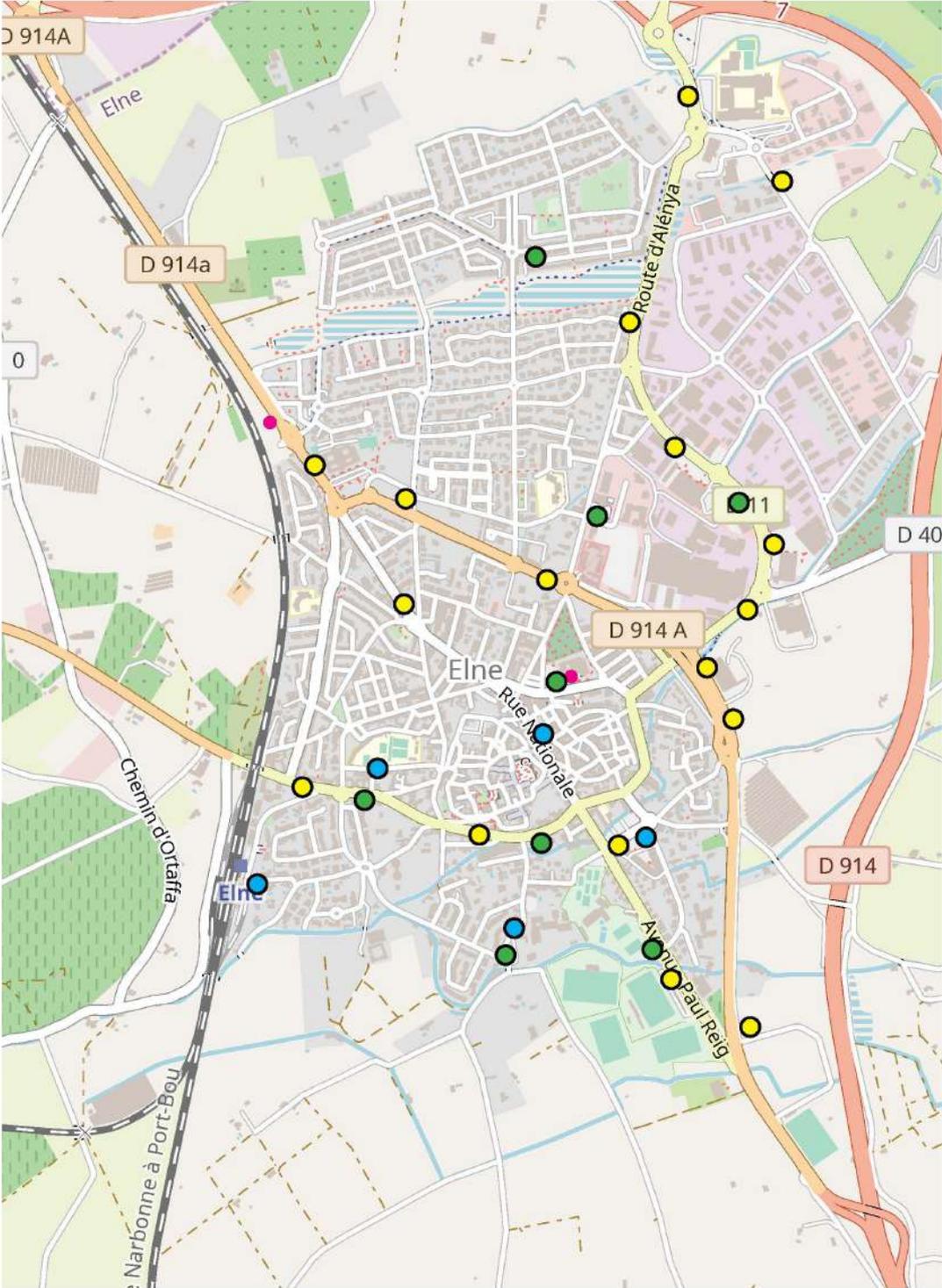
Lorsque ces mâts ne sont pas utilisés pour l'annonce d'un événement, ils peuvent présenter le logo de la ville ou un message.

Ils offrent à la fois un espace de communication et un décor qui peut enjoliver les entrées de ville.

Plan actuel



Plan d'implantation 2024



- Panneaux Led x2
- Planimètre x17
- Affichage libre x4 dont type x1 kiosque
- Abris bus x8 évolutif à 10